

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE CASSIS

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-neuf du mois de mars, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de CASSIS s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Danielle MILON, Maire.

N°24

Date de Publication
- 8 AVR. 2022
Date de Transmission au Contrôle de Légalité
- 8 AVR. 2022
Date de la convocation
22 mars 2022

Présents :

Mmes BRUNET, FIGARELLA, GOBET, HATEMIAN-SOLARI, HERVE GENOVESI, LAFAYSSE, MATEO, PADOVANI FAURE-BRAC, SAGAUT, VEILEX.

MM. BARRAL, BOYER, BURZIO, CHAIX, CHAUSSIDIÈRE, DENONFOUX, DE CANEVA, DE SOUSA, FAVIER, FIGAROLI, JULLIEN-FIORI, MACHERAS DE MONTILLET, REYMOND.

Pouvoirs :

Mme LABI-MALAKIAN à Mme le Maire
Mme LOVERA à Mme Patricia HATEMIAN-SOLARI
Mme VAUTRIN à Mme LAFAYSSE
M. MORTELETTE à Mme MATEO
M MAS-FRAISSINET à M. FAVIER

Monsieur Evan DE SOUSA a été élu secrétaire

**Objet : Finances communales. Budget principal.
Approbation du compte de gestion. Exercice 2021.**

A la demande de Madame le Maire, madame SAGAUT expose à ses collègues qu'après avoir vérifié la concordance entre le compte de gestion 2021 présenté par Madame la responsable du service de gestion comptable d'Aubagne et le compte administratif présenté par Madame le Maire de Cassis, il est proposé au conseil municipal d'approuver le compte de gestion 2021 présentant les résultats suivants :

Section de fonctionnement

Dépenses	16 847 040.95 €
Recettes	17 153 852.43 €
Solde d'exécution 2021	306 811.48 €
Excédent reporté 2020	2 781 247.77 €
Excédent de clôture 2021	3 088 059.25 €

Section d'investissement

Dépenses	4 116 050.14 €
Recettes	2 944 550.14 €
Solde d'exécution 2021	-1 171 500.00 €
Excédent reporté 2020	2 232 292.43 €
Résultat de clôture 2021	1 060 792.43 €

Le rapporteur propose au conseil municipal d'approuver le compte de gestion 2021 du budget principal élaboré par Madame la responsable du service de gestion comptable d'Aubagne.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter à **l'unanimité** la proposition du rapporteur.

Ainsi fait et délibéré en Mairie de Cassis, le 29 mars 2022.

Le Maire,
Danielle MILON

A handwritten signature in blue ink is written over a circular official stamp. The stamp features a central emblem with a sun and a building, surrounded by the text "MAIRIE DE CASSIS" and "FRANCE". The signature is a stylized, cursive script.